

La Lettre économique d'Égypte

Direction Générale du Trésor © - N° 104 – Janvier 2020

EDITORIAL

N° 104

Janvier 2020

Chers lecteurs,

Avant que le mois de janvier ne se termine, je voudrais souhaiter à chacun de vous, en y joignant vos proches, une très bonne année 2020. Qu'elle voie se réaliser vos projets tant personnels que professionnels. Et que les relations entre nos deux pays, déjà excellentes, soient encore meilleures en 2020 qu'en 2019. Avec la visite du Président de la République Emmanuel Macron en Égypte en janvier 2019, nous avons, sur le plan de nos relations économiques, planté des graines, dont certaines sont en train de germer : faisons le vœu que la récolte soit abondante en 2020 pour le bien de nos deux pays.

Au moment où nous allons sortir cette Lettre économique, une nouvelle importante retient notre attention : l'annonce par Vodafone de la cession de ses activités de téléphonie mobile à l'opérateur saoudien STC. Vodafone met ainsi fin à une présence de 22 ans en Égypte où il occupait la 1^{ère} place du marché de la téléphonie mobile. Et rappelons-nous que Telecom Egypt, devenu en 2017 le quatrième opérateur mobile avec sa marque We, possède 45% du capital de Vodafone Egypt. Relevons enfin que cette annonce intervient quelques jours après le sommet UK-Afrique sur les investissements à Londres. Une affaire à suivre donc.

Si l'on revient au sommaire de notre Lettre économique de janvier, je signale le focus que nous avons voulu faire sur les relations économiques de l'Égypte avec le reste du continent africain. En effet l'Égypte achève dans quelques jours son mandat de présidence de l'Union Africaine, tandis que le président Sissi a fait une priorité du développement des échanges de l'Égypte avec l'Afrique. De fait, il y a un important potentiel à libérer, car le bilan à ce jour est encore modeste. Nos entreprises peuvent être partie de ce projet africain présidentiel, soit en montant des partenariats d'affaires avec des entreprises égyptiennes tournées vers l'Afrique, soit en utilisant l'Égypte comme base de production pour exporter vers l'Afrique, soit en participant aux projets de développement des infrastructures devant relier l'Égypte au continent.

La balance des paiements 2018-2019 confirme le renouveau du tourisme en Égypte, mais elle confirme aussi la stagnation de l'économie égyptienne malgré un taux de croissance du PIB à plus de 5%. Le tourisme et le gaz ne remplaceront pas une économie industrielle et manufacturière créatrice d'emplois, de richesses et exportatrice de biens et de services à forte valeur ajoutée. Enfin, un point sur le remaniement ministériel du 22 décembre et sur la place de l'Égypte dans les classements internationaux.

Bonne lecture et bonne année.

Jérôme BACONIN

Chef du Service économique
jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

SOMMAIRE

Page 2	Point sur le remaniement ministériel de décembre dernier
Page 3	L'Égypte et ses relations économiques avec le continent africain
Page 6	La balance des paiements en 2018-2019
Page 9	L'Égypte dans les classements internationaux
Page 12	Brèves et indicateurs économiques

POLITIQUE ECONOMIQUE

Point sur le remaniement ministériel de décembre dernier



Source : Présidence de la République Arabe d’Egypte

Après de nombreuses spéculations et rumeurs sur sa date et son ampleur, le remaniement du gouvernement de Moustapha Madbouli a eu lieu le 22 décembre dernier. C’est finalement un remaniement limité dans son ampleur (10 nouvelles nominations au total), qui, dans la sphère économique, voit des nominations à la coopération internationale, au commerce et l’industrie, à l’agriculture et le transfert du portefeuille investissement au Premier Ministre. Les ministres des finances, santé, électricité, planification et développement économique sont eux maintenus.

Parmi les principaux changements, on pourra retenir :

- **La séparation des ministères de l’investissement et de la coopération internationale** (qui résultait d’une fusion datant de 2017) et le départ du Dr. Sahar Nasr du gouvernement. Rania El Mashat, jusqu’alors Ministre du Tourisme, prend ainsi la tête du ministère de la coopération internationale.
- **Le transfert du portefeuille des investissements au Premier Ministre et la création d’un comité interministériel pour l’investissement.** Ce comité, présidé par le Premier Ministre, est composé de 9 membres du gouvernement et de trois présidents/directeurs d’autorités : Gouverneur de la Banque Centrale, Ministre de l’Antiquité et du Tourisme (après la fusion des deux ministères), Ministre du Plan et du Développement Economique, Ministre de la Coopération Internationale, Ministre des Finances, Ministre du Développement Local, Ministre de l’Agriculture et de la Bonification des Terres, Ministre du Commerce et de l’Industrie, Président de l’Autorité de la Zone Economique du Canal de Suez, Directeur Exécutif du Fonds souverain et le Directeur Exécutif de la *General Authority for Free Zones and Investments* (GAFI). Se réunissant au moins une fois par mois, le comité a notamment compétence sur la définition de la stratégie de promotion des investissements, le règlement des problèmes rencontrés par les investisseurs, la coordination de différentes parties prenantes.
- **La fusion des Ministères du Tourisme et de l’Antiquité**, sous l’autorité de Khaled El Anany, jusqu’à présent Ministre de l’Antiquité.
- **La nomination de l’ex directrice de l’Agence des TPE et PME (MSMEDA), Nevine Gamea, au poste de Ministre de l’Industrie et du Commerce**, remplaçant ainsi M. Amr Nassar.
- **La nomination de l’ancien président de l’Agricultural Bank of Egypt, Mohamed Al-Qusayr, au poste de Ministre de l’Agriculture et de la Bonification des Terres**, succédant à Ezzedine Abou Steit. A noter le remplacement de la vice-ministre de l’agriculture, Mona Mehrez, par Mustafa Sayyad, ex-chef du

bureau de la bonification des terres au sein du ministère.

- **Le changement de nom du Ministère de la Planification et de la Réforme Administrative en Ministère de la Planification et du Développement Economique**, toujours sous l'autorité de Hala Al-Saeed.

Les ministres de l'Aviation Civile (Muhammad Manar), de la Justice (Omar Marwan), des Affaires Parlementaires (Alaa Fouad) et de la Solidarité (Névine Al-Kabbaj) sont également remplacés tandis qu'un secrétariat d'Etat pour l'Information (Osama Heikal) est créé.

Parmi les maintiens, on notera celui des ministres des Finances (Mohamed Mait), de l'Electricité (Mohamed Shaker) ou encore de la Santé (Hala Zayed). Après la reconduite du mandat du Gouverneur de la Banque Centrale, Tarek Amer, pour quatre ans, en novembre dernier, le maintien du ministre des finances est, pour la communauté financière internationale, un gage de poursuite du programme de consolidation macroéconomique et financière.

Isabelle ROSE

Adjointe au Chef de Service
Cheffe du pôle
Macroéconomique et
Financier
isabelle.rose@dgtresor.gouv.fr

POLITIQUE COMMERCIALE

L'Egypte et ses relations économiques avec le continent africain

Alors que la présidence égyptienne de l'Union Africaine s'achève le mois prochain, le potentiel économique de l'Afrique intéresse de plus en plus les autorités et entreprises égyptiennes. L'Afrique représente pourtant un partenaire commercial mineur pour l'Egypte mais cette dernière, à travers cette présidence de l'UA, l'organisation de la quatrième édition annuelle du sommet Investment for Africa en novembre, mais également un soutien marqué à la constitution de la zone de libre-échange africaine (ZLECA), ou encore l'organisation de la coupe d'Afrique des Nations, s'est montrée en 2019 particulièrement investie dans le renforcement de ses liens avec le continent.

Petit commerce prospère et grandes ambitions

- **Forces et faiblesses de l'Egypte sur le marché africain**

Pour l'Egypte, l'Afrique représente une opportunité commerciale plus qu'une réalité.

La tendance des dernières années n'est d'ailleurs pas à un développement de la **part de l'Afrique dans ses échanges commerciaux puisque ceux-ci ont reculé d'un point entre 2010 et 2018**, passant de 7,2% (5,7 Mds USD sur un total de 79,3 Mds USD) du commerce extérieur égyptien à 6,2% (6,9 Mds USD sur un total de 110,3 Mds USD). Cette faible part n'empêche pas l'Egypte d'afficher un excédent commercial de 2,6 Mds USD avec le reste de l'Afrique (exportations : 4,75 Mds ; importations 2,15 Mds).

EGYPTE	Exportations (en M. USD)	
	2010	2018
MONDE	26 332	29 384
AFRIQUE	4067,5	4744,5
Algérie	262	985
Libye	1220	637
Maroc	402	502
Tunisie	205	500
Soudan	559	399
Kenya	234	352
Nigeria	143	180
Ethiopie	46	169
Erythrée	56	117
Ghana	49	116

L’Algérie, la Libye, le Maroc, la Tunisie et le Soudan constituent les cinq premiers clients de l’Egypte en étant destinataires de 64% de ses exportations africaines. Ses fournisseurs sont géographiquement plus diversifiés puisque quatre pays d’Afrique subsaharienne, le Kenya, la Zambie, le Soudan et l’Afrique du Sud figurent derrière l’Algérie parmi les cinq premiers fournisseurs du pays. Dans l’ensemble, l’Egypte, vers l’Afrique, exporte principalement des hydrocarbures et dérivés plastiques (28,5% - 1^{er} client Algérie avec 1/3 du marché), des cosmétiques et parfums (5%), des produits sidérurgiques (4,5%), et des équipements électriques (3,4%). Elle importe en retour des hydrocarbures (31% - 1^{er} fournisseur Algérie avec 56% du marché), du cuivre (18% - 1^{er} fournisseur Zambie avec 2/3 du marché), du café, thé et épices (13% - Kenya 1^{er} fournisseur avec 95% du marché), des produits agricoles (9,7% - oléagineux, bovins, cacao, fruits), des véhicules (6,5% - exclusivement du Maroc) et du coton (5,3%).

EGYPTE	Importations (en M. USD)	
	2010	2018
MONDE	53 003	80 992
AFRIQUE	1712,5	2153
Algérie	413	400
Kenya	206	288
Zambie	261	263
Soudan	41	209
Afrique du Sud	160	195
Maroc	68	166
Tunisie	68	132
Nigeria	1	122
RD Congo	0	111
Libye	336	66

A la veille de la présidence égyptienne de l’Union Africaine, en décembre 2018, le Premier Ministre Moustafa Madbouli affichait clairement les ambitions égyptiennes en Afrique : **doubler le volume des exportations égyptiennes en passant de 5 Mds USD à 10 Mds USD en cinq ans.** De même, l’Egypte revendique un stock d’investissements de 10,2 Mds USD en Afrique en 2018 et cherche désormais à attirer les investisseurs africains dont le stock sur le sol égyptien se limite à 2,8 Mds USD.

▪ L’Egypte, promotrice du libre-échange en Afrique

Les échanges avec le premier partenaire commercial de l’Egypte en Afrique, l’Algérie, bénéficient de l’accord de

libre-échange panarabe, et globalement, l’Egypte a bénéficié de la multiplication ces deux dernières décennies de ce type d’accords de libre-échange ou de tarifs douaniers spécifiques sur le continent africain. Ainsi, **les exportations égyptiennes ont progressé de 16,6% vers l’Afrique entre 2010 et 2018, mais ont été multipliées par deux en moyenne vers le Kenya, l’Ethiopie, l’Erythrée, et l’Ouganda dans le cadre du COMESA.** De même, elles ont augmenté de 25% vers le Maroc et de 145% vers la Tunisie dans le cadre de l’accord d’Agadir. Si les importations égyptiennes ont augmenté en retour en provenance de ces pays (Maroc +145%, Tunisie +95%, Kenya +40%), l’Egypte conserve malgré tout un excédent commercial significatif avec tous.

Fort de ces bonnes expériences précédentes, l’Egypte est un fervent soutien de la zone de libre-échange africaine, en témoigne sa candidature pour en accueillir le siège (tout comme le Sénégal, le Kenya, l’eSwatini et le Ghana). **Le lancement officiel de la ZLECA date du 7 juillet 2019 avec 27 Etats-membres l’ayant ratifié sur 54 signataires** (seule l’Erythrée n’est pas signataire sur le continent). Le projet est de remplacer les huit accords de libre-échange et de tarifs préférentiels africains reconnus par l’UA et de supprimer 90% des taxes douanières sur une période de 10 ans. Si le principe est acté, l’agenda des suppressions de taxes n’est pas encore agréé et, à ce stade, tout comme les règles d’origine applicables. Ce sont donc 5 organes chargés de mettre en place les différentes feuilles de route qui ont en réalité été lancés le 7 juillet dernier et **l’entrée en vigueur effective de la ZLECA est prévue pour juillet 2020.**

Les bénéfices attendus sont une augmentation des échanges intra-zone de 25% à moyen terme, puis, à terme, de dépasser la barre des 50% de commerce intra-zone en Afrique, contre 16% en 2018. Pour y parvenir, l’Egypte promeut sa stratégie d’axe transafricain Alexandrie – le Cap, seul moyen selon elle de réellement stimuler les échanges avec la fluidification du trafic.

Les **bénéfices attendus par l’Egypte sont l’importation à moindre coût de matières premières (coton, cuivre, minerais) et produits agricoles**, dont l’Egypte est structurellement importatrice et dont l’approvisionnement en provenance des pays situés sur l’axe transafricain est en forte augmentation ces dernières années (Kenya, Zambie, Soudan, Afrique du

Sud, RD Congo). A l'inverse, **l'Égypte envisage d'accroître les exportations de produits de la pétrochimie et d'équipements électriques**, de tourner son industrie pharmaceutique vers l'export (accroître la production de médicaments et vaccins et débiter la production de dérivés du plasma) ainsi que ses cimenteries (en surproduction), et de créer des filières de production à l'export dans l'automobile et les TIC.

Axe transafricain, hub eurasiatique et assurance tous risques

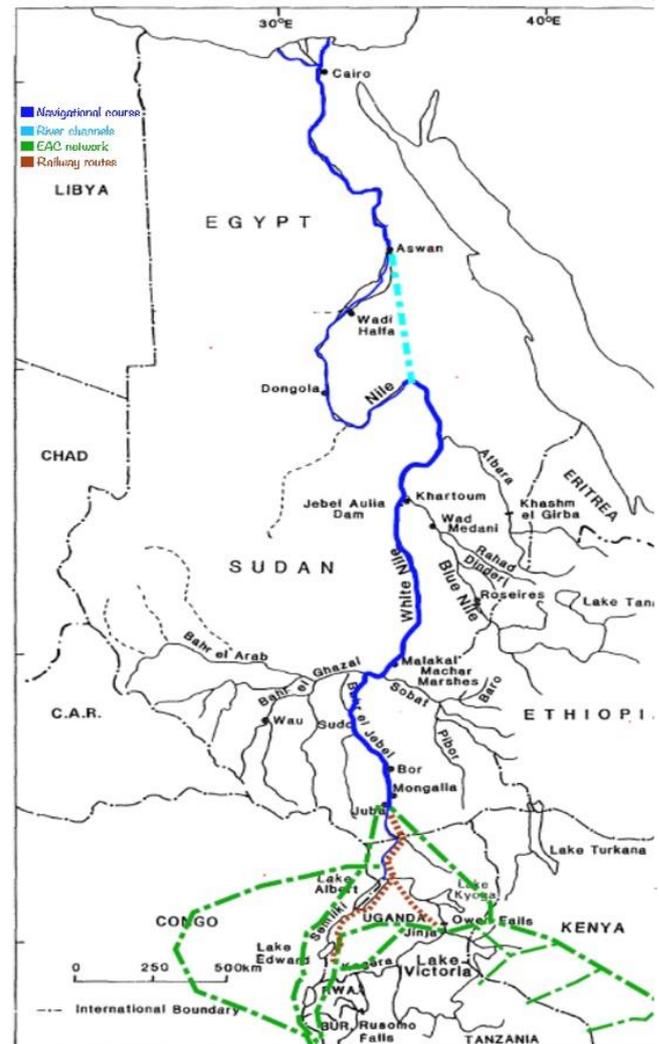
Le Président Sissi souhaite utiliser la position géographique de l'Égypte et son modèle économique pour faire de son pays une interface entre l'Afrique, l'Europe et l'Asie. L'Égypte, dans le cadre de sa présidence de l'UA, s'est investie dans la promotion de la création d'un vaste réseau de transports Alexandrie – Le Cap pour catalyser les investissements et fluidifier les échanges intra-zone. La difficulté à identifier les financements et échéances pour un tel projet n'empêche pas les corollaires du projet, stratégie africaine des entreprises égyptiennes et débuts de l'assurance export, de bénéficier d'une réelle dynamique.

▪ « Closing the investment gap » : la proposition égyptienne d'axe transafricain

En moyenne, ce sont 45 Mds USD qui sont investis chaque année dans les infrastructures en Afrique tandis que les besoins sont estimés entre 93 Mds (Banque Mondiale) et 150 Mds (Banque Africaine). Le mot d'ordre de mobilisation des bailleurs et gouvernements est donc désormais de « close the infrastructure Investment gap » et l'Égypte le reprend à son compte pour **proposer la création d'un axe de transports Alexandrie – Le Cap, jalonné de pôles logistiques et industriels**. Le Président Sissi, comme un an auparavant, a donc souligné la nécessité de créer rapidement cet axe lors du sommet « Investment for Africa 2019 » et a renchéri lors du sommet UK-Africa de Londres le 21 janvier.

Ce projet d'axe se divise en trois parties : le projet Vic - Med de connexion fluviale du lac Victoria à la Méditerranée en utilisant le bassin du Nil ; le projet d'axe autoroutier Alexandrie – le Cap en rénovant l'existant et en connectant les différents tronçons ; et enfin le projet de ligne ferroviaire Le Caire – Le Cap (fret et passager –

8600 km) pour lequel l'Égypte est principalement à l'initiative. La plupart des bailleurs ont été approchés sur ce dernier projet, et en premier lieu la Banque Africaine de Développement qui contribue déjà au projet Vic-Med.



L'enjeu pour l'Égypte est d'en bénéficier en se positionnant en hub industriel et logistique entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique de l'est. Pour cela, les autorités cherchent à développer de grands projets industriels, notamment dans la zone économique du Canal de Suez (SCZ), afin de capter les investissements européens et asiatiques à destination du marché africain (objectif de 55 Mds USD d'investissements dans la SCZ entre 2015 et 2030). Pour la réussite de cette stratégie, si l'Égypte peut se targuer de son statut de 1^{er} destinataire des IDE en Afrique, **elle doit cependant renforcer son attractivité pour le secteur manufacturier qui ne capte aujourd'hui que 10% des Investissements étrangers entrants** dans le pays (loin derrière les 67% à destination du secteur des hydrocarbures).

▪ Les grandes entreprises égyptiennes consolident leur stratégie africaine

Fort de la croissance affichée par l’Egypte depuis son arrivée au pouvoir (4,7% en moyenne entre 2014 et 2018), **le Président Sissi préconise aux autres pays de s’inspirer de son modèle économique pour leur propre développement** : investissements de l’Etat dans des grands projets d’infrastructures, partenariats public-privé pour le développement industriel et digitalisation de l’administration.

En effet, l’un des collatéraux de ces grands projets (ici, 6000 km de routes depuis 2014, installation de 2GW de renouvelables, extension et modernisation du réseau électrique), est la montée en capacité des grandes entreprises égyptiennes ces dernières années et ces dernières bénéficient désormais d’une expérience recherchée en Afrique subsaharienne et commencent à s’y développer. **En chefs de file, les entreprises Arab Contractors (génie civil) et El Sewedy electric (équipements électriques et génération d’électricité)** qui ont récemment remporté en JV le contrat pour le barrage de Rufiji en Tanzanie (2,9 Mds USD), ou séparément sur la construction de routes en Ouganda, de pont au Soudan, de centrale solaire au Sud-Soudan ou directement de fourniture d’équipements (compteurs, câbles). Deux autres entreprises de génie civil impliquées

dans les grands projets sont également dans cette dynamique. Orascom, déjà actif sur le continent depuis les années 2000, notamment via sa filiale belge Besix (barrage au Cameroun, centrales électriques et de dessalement en Algérie) et Hassan Allam, qui communique depuis peu sur ses ambitions africaines.

Les grandes entreprises égyptiennes ont ainsi un intérêt croissant pour le continent, mais dans la situation actuelle le potentiel reste supplanté par le risque. **Afin d’assurer leur développement en Afrique, leur première demande porte donc sur l’assurance risque à l’export.** En ce sens, l’annonce en novembre 2019 de création d’une société de garantie sur le risque exportateur avec un capital de 600 M USD par la Banque centrale d’Egypte est un premier pas. De même, l’Afreximbank, dont le siège est situé au Caire, soutient le projet avec une expertise technique déléguée et revendique pour sa part un total de 7,5 Mds USD en garanties et financements de projets pour les entreprises égyptiennes en Afrique. L’enjeu dans les deux cas est de parvenir à couvrir la multiplicité de risques sans rendre le coût de la garantie prohibitif.

Kévin Besançon

Chef du pôle Infrastructures et
Développement durable
kevin.besancon@dgtresor.gouv.fr

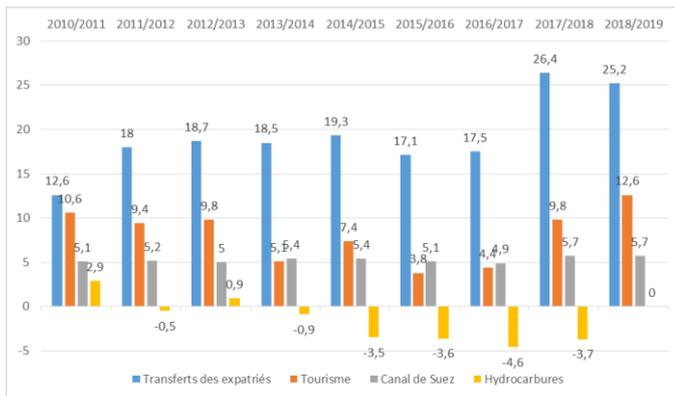
POLITIQUE ECONOMIQUE

La balance des paiements en 2018-2019

Alors que la situation des comptes extérieurs s’était nettement redressée en 2017/2018 (déficit courant ramené de 6% à 2,4% du PIB), la performance de l’année 2018/2019 a été globalement décevante. Au terme de l’exercice 2018/2019, le solde de la balance des paiements affiche un déficit de 100 M\$, contre un excédent de 12,8 Mds\$ l’année précédente. Les rentes traditionnelles (transferts des expatriés, tourisme, Canal de Suez, hydrocarbures) ont enregistré des résultats mitigés, ne parvenant pas à compenser des performances commerciales - hors-hydrocarbures – en recul (déficit en hausse de 13,4% à 38 Mds\$). Dans le

même temps, la contraction de l’excédent du compte de capital et financier s’est accélérée (-61,4% à 8,5 Mds\$), entraînée par une nouvelle diminution des flux d’IDE et d’investissements de portefeuille.

Le retour à l’équilibre de la balance énergétique et la progression des recettes touristiques ne suffisent pas à compenser des performances commerciales décevantes



Evolution des « quatre rentes » égyptiennes entre 2010/2011 et 2018/2019 (en Mds\$)

Source : Banque Centrale d’Egypte

Les rentes traditionnelles affichent des performances mitigées

L’année fiscale 2018/2019 est marquée par une **hausse significative des recettes touristiques**, passée de 9,8 Mds\$ à 12,6 Mds\$ (+28,2%), **son meilleur résultat depuis 2011**. Cette augmentation confirme l’attractivité retrouvée de l’Egypte auprès des touristes, alors que leur nombre a atteint 13,6M durant l’année 2019 (+20%), et qu’il devrait *a priori* continuer à progresser cette année avec le rétablissement attendu des vols russes et britanniques (Easyjet) à destination de la Mer Rouge, et l’inauguration du Grand Musée Egyptien.

L’autre résultat positif est la **résorption du déficit de la balance énergétique**, qui enregistre un excédent – symbolique – pour la première fois depuis 2013 (8 M\$), dû à une augmentation des exportations (+31,7% à 11,6 Mds\$) et un surplus nouvellement dégagé par l’exploitation du gaz naturel (0,6 Mds\$ contre un déficit de 1,6 Mds\$ en 2017-2018) couplé à l’interruption des importations à partir d’octobre 2018.

Les recettes issues des droits de passage du Canal du Suez (dont la compétitivité – vis-à-vis de la route du Cap de Bonne-Espérance – est partiellement corrélée à l’évolution des prix du baril) **ont stagné** (+0,4%) à 5,7 Mds\$.

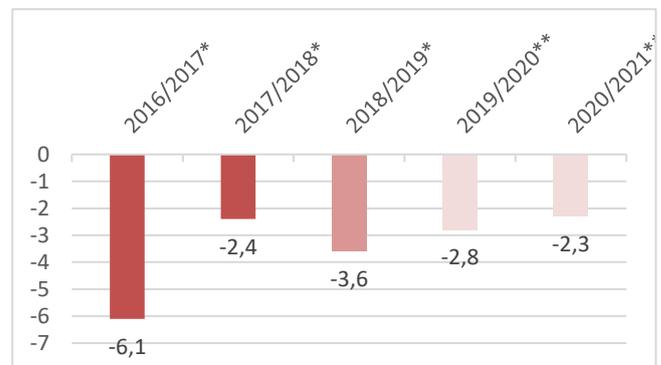
Enfin, **les transferts d’expatriés**, qui avaient enregistré un record l’année précédente à 26,4 Mds\$, **ont diminué** de 4,7% à 25,2 Mds\$. Ce montant correspond néanmoins au double (12,6 Mds\$) de ce qui était enregistré en 2011 et s’explique

principalement par le fait que les expatriés privilégient de nouveau un transit de leurs *remittances* par les circuits officiels (système bancaire) depuis la disparition du marché parallèle du change après la libéralisation de fin 2016.

Le déficit commercial se creuse et pèse sur le déficit du compte courant

Malgré les résultats encourageants dans le secteur « Oil & Gas », **le déficit de la balance commerciale globale se détériore légèrement** (déficit en hausse d’environ 2% à 38 Mds\$, soit 13% du PIB). Plus inquiétant est le **creusement du déficit commercial hors-hydrocarbures** qui passe de 33,6 Mds\$ à 38 Mds\$ (+13,4%) du fait d’exportations qui ne décollent toujours pas (-0,7% à 17 Mds\$) et d’importations en hausse (+8,6% à 55 Mds\$).

Ainsi, et malgré le solde excédentaire de la balance des services (+17,7% à 13 Mds\$) – c’est-à-dire les rentes traditionnelles principalement – **le déficit du compte courant passe de 6 Mds\$ (soit 2,4% du PIB) à 8,2 Mds\$ (soit 3,6% du PIB)**.



Déficit courant / PIB (en % du PIB)

Sources : *Banque Centrale d’Egypte / **Fonds Monétaire International (projections)

La baisse des IDE et des flux d’investissements de portefeuille se poursuit, entraînant une dégradation importante de l’excédent du compte de capital et financier

Les flux d’investissements de portefeuille en net recul

Les flux d'investissements de portefeuille ont été ramenés de 12,1 Mds\$ à 4,2 Mds\$, soit une baisse de 65%. Ces flux, qui proviennent essentiellement d'achats étrangers de titres publics (bons du Trésor et obligations), ont été marqués par les sorties nettes de capitaux entamées dès la fin de l'exercice précédent (-5,9 Mds\$ au cours du premier semestre et -12 Mds\$ sur l'année 2018). La Banque Centrale justifie ces flux sortants par la forte volatilité qui a frappé les valeurs émergentes souveraines sur les marchés financiers internationaux à cette période.

▪ **Les investissements directs étrangers continuent de diminuer**

Les flux nets d'IDE (différence entre les flux entrants et les flux sortants) **ont diminué de 23,4% à 5,9 Mds\$** (contre 7,7 Mds\$ en 2017-2018), alors que les IDE

entrants en Égypte sont restés principalement concentrés sur le secteur des hydrocarbures : **74,3% au cours de l'année fiscale 2018-2019**, contre 14,2% pour les services et 5,1% pour l'industrie manufacturière.

Conséquence du léger déficit enregistré par la balance des paiements, les réserves de change de la Banque Centrale affichent une sortie nette de 100 M\$ à l'issue de l'exercice 2018-2019. **Elles s'affichent aujourd'hui à un niveau confortable de 45,4 Mds\$ fin décembre 2019, soit 6,3 mois d'importations de biens et services.**

Louis SELLIER

Attaché économique

louis.sellier@dgtresor.gov.fr

Evolution de la balance des paiements entre 2010/11 et 2018/19

en Mds \$	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/2019
Solde balance courante	-6,1	-10,1	-6,4	-2,8	-12,1	-19,8	-14,4	-6	-8,2
<i>en % du PIB</i>	-2,5%	-3,6%	-2,2%	-0,9%	-3,7%	-6%	-6%	-2,4%	-3,6%
Solde balance commerciale	-27,1	-34,1	-30,7	-34,2	-39,1	-38,7	-37,3	-37,3	-38
<i>en % du PIB</i>	-10,9%	-12,2%	-10,7%	-11,2%	-11,8%	-11,6%	-15,8%	-15,0%	-13%
<i>dont hydrocarbures</i>	2,9	-0,5	0,9	-0,9	-3,5	-3,6	-5,4	-3,7	0
<i>autres</i>	-30	-33,6	-31,6	-33,3	-35,6	-35,1	-31,9	-33,6	-38
Solde balance des services	13,9	12,1	12,4	8,3	10,7	6,5	5,6	11,1	13
<i>dont revenus du tourisme</i>	10,6	9,4	9,8	5,1	7,4	3,8	4,4	9,8	12,6
<i>dont revenus du Canal de Suez</i>	5,1	5,2	5	5,4	5,4	5,1	4,9	5,7	5,7
<i>Transferts</i>	13,1	18,4	19,3	30,4	21,9	16,8	21,8	26,4	25,1
<i>dont transferts expatriés égyptiens</i>	12,6	18	18,7	18,5	19,3	17,1	21,7	26,4	25,2
Solde compte de capital et financier	-4,2	1	9,8	5,2	17,9	21,1	31	22	8,5
<i>dont flux d'IDE (net)</i>	2,2	4	3,8	4,2	6,4	6,9	7,9	7,7	5,9
<i>dont flux d'inv. de portefeuille (net)</i>	-2,6	-5	1,5	1	-0,6	-1,3	16	12,1	4,2
<i>dont autres investissements (net)</i>	-2,7	2,6	4,8	-0,2	12,5	15,6	7,2	2,6	-1
Solde balance des paiements	-9,8	-11,3	0,2	1,5	3,7	-2,8	13,7	12,8	-0,1

POLITIQUE ECONOMIQUE

L'Égypte dans les classements internationaux

Compétitivité, environnement des affaires, développement humain ou encore lutte contre la corruption : la place de l'Égypte dans les classements internationaux n'a pas marqué d'évolution significative cette année, preuve qu'il reste beaucoup à faire sur le plan des réformes pour mettre le pays sur la voie d'une croissance à la fois durable et inclusive.

L'Égypte dans le classement sur la Compétitivité Mondiale 2019 du Forum Economique Mondial

[Télécharger le rapport \(en anglais\)](#)

Publication annuelle du Forum de Davos, le rapport sur la compétitivité mondiale classe les économies sur la base d'enquêtes d'opinion auprès de dirigeants d'entreprises locaux et de données statistiques internationales visant à mesurer leur niveau de productivité. En 2019, **l'Égypte se classe 93^e sur 141 pays** (à 54,5 points), **un résultat stable par rapport à l'année dernière** (+1 place et +0,9 points), et en progression constante depuis 2015-2016 (116^e), **tout en restant encore loin de son rang de 2009-2010** : 70^e (sur 133 pays).

Croisant des données macro et microéconomiques, l'indice évalue de 0 à 100 (100 étant le meilleur score) des facteurs de compétitivité déclinés en 103 indicateurs, eux-mêmes répartis en 12 « piliers ».

Sans surprise, **les meilleurs résultats de l'Égypte révèlent ses avantages structurels** : la taille de son marché domestique (73,6 / 23^e rang) et la qualité de ses infrastructures (73,1 / 52^e), en particulier sa connexion aux routes maritimes commerciales, qui lui offre le 18^e rang à l'échelle mondiale. Parmi les faibles performances du pays, le retard d'appropriation des technologies de l'information et de la communication (40,6 / 106^e), les rigidités de son marché du travail

(49,5/126^e) et l'instabilité macroéconomique (44,7/135^e rang) sont particulièrement pointés du doigt.

A défaut d'évolutions majeures, les différents indicateurs apportent un éclairage sur quelque uns des facteurs pesant le plus sur la compétitivité de l'Égypte.

Le secteur privé évolue dans un **environnement institutionnel** marqué notamment par une régulation défaillante de prévention des conflits d'intérêts (106^e rang), un accès au foncier perturbé par l'administration (111^e), et le coût encore prohibitif des créations d'entreprises (124^e), malgré les progrès réalisés sur le financement des PME (41^e). Sur le plan du **marché du travail**, la productivité de la main d'œuvre égyptienne est limitée par le faible niveau de compétence des diplômés (133^e) et une qualité d'enseignement primaire insuffisante (123^e dans l'apprentissage de la réflexion « critique »). **La santé**, l'autre grand facteur déterminant la productivité du travail, **enregistre le plus net recul de l'ensemble des indicateurs**, avec la diminution de l'espérance de vie en bonne santé (60 ans, 104^e). Enfin, le **gender gap** est particulièrement élevé, le pays se plaçant 131^e en termes d'écart salarial entre femmes et hommes. Dans l'ensemble, les réformes nécessaires à l'amélioration de ces indicateurs restent encore à être mises en œuvre : la proactivité des politiques publiques en faveur du marché du travail est jugée très insuffisante (107^e), alors que le taux d'emploi baisse et que l'intégration du secteur informel tarde à se concrétiser.

Sur le **plan macroéconomique**, l'Égypte se classe parmi les dernières économies mondiales pour son degré d'ouverture commerciale (137^e), du fait en particulier de droits de douanes jugés excessifs (136^e). A l'**échelle domestique** néanmoins, la solidité du secteur bancaire (23^e), tout comme la croissance des entreprises innovantes (29^e) et la « réactivité du gouvernement face au changement » (23^e) pourraient jouer un rôle moteur en faveur de l'investissement.

A noter enfin : parmi les 15 pays de la **région Afrique du Nord et Moyen-Orient** étudiés (la Syrie et la Libye étant notamment exclues du classement), l'Égypte ne se range qu'au **13^e rang**, juste devant l'Iran (99^e) et le Yémen (140^e), et loin derrière les Emirats Arabes Unis (25^e), économie arabe la plus compétitive de la région. Le Maroc, souvent pris comme modèle par l'Égypte, se classe assez loin devant à la 75^{ème} place, à 60 points).



L'Égypte dans le classement *Doing Business* 2020 de la Banque Mondiale

Résultats et classements de l'Égypte par « pilier » dans le *Global Competitiveness Report 2019* (sur 141 pays)

(source : Forum Economique Mondial)

Institutions	Infrastructures	Maturité technologique	Stabilité macroéconomique	Santé et éducation primaire	Enseignement supérieur et formation	Efficacité du marché des biens	Efficacité du marché du travail	Efficacité du secteur financier	Taille du marché domestique	Sophistication du secteur privé	Capacités d'innovation
56 ^e	55 ^e	82 ^e	120 ^e	84 ^e	88 ^e	87 ^e	126 ^e	84 ^e	26 ^e	72 ^e	74 ^e

Rangs de classement de l'Égypte par « pilier » dans le *Global Competitiveness Report 2009-2010* (sur 133 pays)

(source : Forum Economique Mondial)

[Télécharger le rapport \(en anglais\)](#)

La dernière édition du classement **Doing Business de la Banque Mondiale** place l'Égypte au **114^e rang** (sur 190 pays) **soit un bond de 6 places par rapport à l'année précédente et de 17 places par rapport à 2016** (131^e, +5,67 points), **mais sans avoir rejoint son rang de 2010** (106^e sur 183) Avec un score de 60,1/100, elle se range par ailleurs au 11^e rang parmi les 22 pays arabes évalués.

Plus qu'un rapport exhaustif sur l'environnement des affaires (comme le relève le journal *The Economist*, le classement ignore notamment des facteurs tels que les infrastructures, la stabilité des prix ou la qualité de la main d'œuvre), ce classement, très suivi par les décideurs politiques et économiques dans certains pays, entend donner un « instantané » du cadre et des contraintes réglementaires qui pèsent sur l'ensemble du cycle de vie des entreprises dans leur contexte national.

Cette année, **l'Égypte fait partie des 42 pays ayant mis en œuvre des réformes dans au moins trois catégories sur les dix qui composent le classement,**

facilitant ainsi le processus de création d'entreprise, le paiement des taxes et impôts (création du guichet unique), la protection légale des investisseurs minoritaires (domaine dans lequel elle réalise son meilleur score : 57^e) et la fiabilité de la fourniture d'électricité (domaine dans lequel elle réalise sa meilleure progression : +19 places).

En cohérence avec le faible degré d'ouverture commerciale du pays, **l'Égypte ne se place que 171^e** (sur 190) **pour la facilité accordée à ses entreprises de commercer hors de ses frontières.** Concernant l'adaptation et l'application du cadre réglementaire, les entreprises égyptiennes souffrent de la difficulté à faire respecter les contrats : le pays se classe 166^e en la matière.

Le rapport souligne également les délais et difficultés persistantes des entreprises à obtenir des permis de construire – en particulier des sous-traitants du secteur privé à obtenir les licences nécessaires à l'exécution de contrats de travaux publics – domaine dans lequel l'Égypte recule au classement (74^e contre 68^e en 2019). On attendra enfin le rapport de l'année prochaine pour

savoir si l’initiative de la Banque Centrale de contraindre les banques égyptiennes à consacrer 20% de leurs portefeuilles de prêts aux PME a eu un effet positif sur l’accès au crédit (-7 places cette année).



Classements *Doing Business* 2020 de l’Egypte par catégories (source : Banque Mondiale)

Créer une entreprise	Obtenir un permis de construire	Enregistrer un droit de propriété	Engager des employés	Obtenir un crédit	Protéger des investisseurs	Payer des taxes	Commercer hors de ses frontières	Faire respecter des contrats	Fermer une entreprise
24 ^e	156 ^e	87 ^e	120 ^e	71 ^e	73 ^e	140 ^e	29 ^e	148 ^e	132 ^e

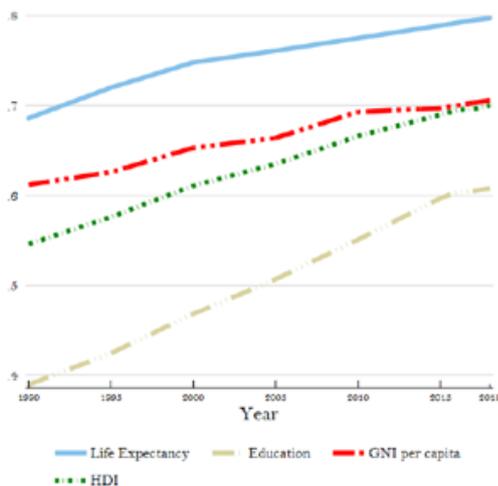
Classements *Doing/Business* 2010 de l’Egypte par catégories (source : Banque Mondiale)

L’Egypte dans le rapport sur le Développement Humain 2019 (Programme des Nations Unies pour le Développement)

[Télécharger le rapport \(en anglais\)](#)

En marge des classements strictement économiques, **le dernier rapport du PNUD relatif au développement humain dans le monde place l’Egypte au 116^e rang sur 189, perdant deux places par rapport à 2013.**

Avec un indice de 0,700 (contre 0,681 en 2013), l’Egypte fait néanmoins son entrée comptable dans la classe des pays à « haut niveau de développement » (dernière place de la catégorie), même si ses résultats dans les domaines de l’éducation (durée effective/espérée de la scolarité), de la santé (espérance de vie) et de niveau de revenu (RNB *per*



Evolution de l’IDH de l’Egypte par composant (1990-2018) (source : PNUD)

capita) placent le pays assez loin des autres pays de cette catégorie. **L’Egypte se situe ainsi juste en-dessous de la moyenne globale des pays arabes (0,703), et plus proche de pays à « niveau moyen » de développement comme le Maroc ou la Syrie.** Le rapport souligne qu’au regard de ces indicateurs, **l’Egypte n’a pas enregistré de progrès significatif sur le plan du développement humain depuis 2015,** et que **ceux réalisés sur les 30 dernières années ont été très inégalement distribués** (l’indice ajusté de la mesure des inégalités perdant près d’un tiers de sa valeur initiale).

L’Egypte dans le rapport sur la Perception de la Corruption 2019 de *Transparency International*

[Télécharger le rapport \(en anglais\)](#)

Le rapport de l’ONG ***Transparency International***, évaluant pays par pays la perception par des experts, hommes et femmes d’affaires de la corruption du secteur public, **place l’Egypte au 106^e rang sur 180** (-18 places depuis 2015). Avec 35 points sur 100 (-1 point depuis 2015), le pays se situe en-dessous de la

moyenne de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient (39), à égalité avec l'Algérie, devant le Liban (137^e) et derrière le Maroc (80^e). Alors que la lutte contre la corruption est défendue comme un facteur essentiel du développement économique et humain et de stabilité politique, l'ONG regrette le manque de progrès de l'Égypte en la matière, relevant que les amendements constitutionnels votés en 2019 constituent en ce sens un signal négatif affaiblissant la lutte contre la corruption « bien au-delà de l'Égypte ».

SCORE	COUNTRY/TERRITORY	RANK	SCORE	COUNTRY/TERRITORY	RANK
71	United Arab Emirates	21	41	Morocco	80
62	Qatar	30	40	Kuwait	85
60	Israel	35	35	Algeria	106
53	Saudi Arabia	51	35	Egypt	106
52	Oman	56	28	Lebanon	137
48	Jordan	60	26	Iran	146
43	Tunisia	74	20	Iraq	162
42	Bahrain	77	18	Libya	168
			15	Yemen	177
			13	Syria	178

Résultats et classements des pays de la région ANMO dans le *Corruption Perception Index 2019*
(source : Transparency International)

Louis SELLIER

Attaché économique

louis.sellier@dgtresor.gouv.fr

Brèves et indicateurs économiques

Brèves

- Le **Purchasing Managers' Index s'est établi à 48,2 au mois de décembre 2019** contre 47,9 au mois de novembre 2019. Calculé en moyenne, il a été ramené de 49,5 au cours de l'année 2018 à 49,1 au cours de l'année 2019. En légère hausse ce mois-ci, l'indice enregistre néanmoins une contraction de l'activité pour le cinquième mois consécutif.
- Calculée en glissement annuel, **l'inflation urbaine globale s'établissait à 7,1% à la fin du mois de décembre 2019**, contre 12% en décembre 2018. Calculée en moyenne sur l'ensemble de l'année, elle a été ramenée de 14,4% en 2018 à 9,4% en 2019.
- Le montant net des avoirs extérieurs** détenus par la Banque Centrale est passé de 42,55 Mds\$ à la fin du mois de décembre 2018 à **45,42 Mds\$** à la fin du mois de décembre 2019.
- A l'issue de la réunion de son nouveau comité de politique monétaire le 16 janvier, **la Banque Centrale a décidé de maintenir ses taux directeurs inchangés**. Le taux de rémunération des dépôts et le taux de refinancement restent donc à 12,25% et 13,25% respectivement, et le taux marginal à 12,75%. La Banque Centrale avait baissé ses taux lors des trois précédentes réunions du comité (-350 bp en cumulé depuis le 22 août 2019).
- D'après les données de la Banque Centrale, **la Livre égyptienne s'est établie en moyenne à 16,81 EGP/US\$** et à 18,42 EGP/EUR en 2019 (contre respectivement 17,82 EGP / US\$ et 21,04 EGP / EUR en 2018).
- Selon les chiffres publiés par la Banque Centrale, **la Livre égyptienne (EGP) s'échangeait à l'achat à un taux de 15,81 EGP pour 1 USD ce mercredi 15 janvier**, son plus bas niveau depuis le mois de février 2017. **Déjà l'une des devises les plus performantes vis-à-vis du dollar en 2019 (-10,5% sur l'année)**, l'EGP s'est appréciée de près de 1,2% en l'espace d'une semaine, les banques locales enregistrant un afflux de 1,7 Mds USD entre les 8 et 13 janvier derniers. Tirée par l'attractivité des titres de dette publique, et alors que les rentes traditionnelles de devises étrangères (tourisme, Canal de Suez, transferts des émigrés) progressent, l'EGP devrait continuer à s'apprécier au cours de l'année 2020 : citée par l'agence Bloomberg, la Société Générale table sur une progression supplémentaire de 3,7% d'ici la fin de l'année, à 15,35 EGP/USD.
- L'indice EGX 30** (qui regroupe les 30 plus importantes capitalisations en Bourse du Caire) **a progressé de 7,5% en moyenne en 2019** (alors qu'il avait diminué de 13,5% en 2018). Il clôture l'année 2019 à 13 962 points.

- Selon un communiqué du comité qui regroupe les ministres de la sphère économique au sein du gouvernement, **les dépenses publiques auraient augmenté de 8,2% au premier semestre de l'année fiscale 2019-2020** par rapport à la même période l'année dernière, tandis que les recettes auraient progressé de 0,5%. Néanmoins, l'objectif d'excédent budgétaire primaire de 2% au terme de l'exercice ne serait pas menacé (0,5% enregistrés à l'issue du premier semestre, contre 0,4% l'année dernière).
- D'après le Ministère des Finances, **le déficit public est passé de 3,6% du PIB à la fin du premier semestre de l'année fiscale 2018/2019 à 3,8% à la fin du premier semestre de l'année en cours**. Pour rappel, l'excédent primaire est passé de 0,4% du PIB à 0,5% du PIB sur la même période **La dette publique serait ramenée de 92,5% du PIB à la fin du mois de juin 2019 à 83% à la fin du mois de juin 2020**.
- D'après une déclaration du Ministère des Finances, les cibles et hypothèses macroéconomiques retenues dans le cadre de la préparation du **Budget de l'Etat pour l'année fiscale 2020-2021** seraient les suivantes : **Taux de croissance du PIB : 6,4% ; Ratio de dette publique sur PIB : 80% ; Ratio du déficit budgétaire sur PIB : 6,2%**.
- D'après les prévisions du dernier rapport *Global Economic Prospect* de la Banque Mondiale, l'Égypte devrait enregistrer **un taux de croissance de 5,9% à l'issue de l'année fiscale 2019-2020**, contre 5,7% (estimations) au terme du dernier exercice. Les autorités égyptiennes ont prévu quant à elles un taux de croissance de 6% pour l'année fiscale en cours.
- La Banque Centrale a émis ce 6 janvier 2020 des **Bons du Trésor à un an libellés en dollars**, pour un montant de **865M\$**. L'adjudication s'est conclue à un taux d'intérêt moyen de **3,540%** (contre 3,589% lors de la dernière opération du même type, le 10 décembre dernier).
- **La part des T-Bills détenus par les non-résidents** est passée de 15,1% du total de l'encours (soit 194,5 mds EGP) fin novembre 2018 à **16,9 % du total de l'encours** (soit 249,3 mds EGP) fin novembre 2019. 20,9% de l'encours était détenu par la National Investment Bank (contre 13,6% à la même période en 2018), 20,4 % par les banques publiques (contre 28,1%) et 20 % par les banques privées hors banques étrangères (contre 23,1%).
- Selon l'Institut de Finance Internationale, **la dette des entreprises « non financières » et celle du secteur financier auraient diminué entre le troisième trimestre 2018 et le troisième trimestre 2019**, et s'établiraient respectivement à 21,9% (contre 24,8%) et 5,1% (contre 5,9%) du PIB. En revanche, la dette des ménages serait passée de 7% à 7,3% du PIB dans le même temps.
- **Moody's a révisé son appréciation du système bancaire égyptien** : la perspective passe de « positive » à « stable » pour les 12 à 18 mois à venir.
- D'après les chiffres publiés par la Banque Centrale, **le montant des créances douteuses** est passé de 4,4% des prêts bruts à la fin du mois de septembre 2018 à **4,5% des prêts bruts à la fin du mois de septembre 2019**. Quant à leur taux de provisionnement (*coverage ratio*), il a été ramené de 98,1% à 97,4% dans le même temps. Pour information, les créances douteuses s'établissaient à 3,9% des prêts bruts et étaient provisionnées à hauteur de 98% à la fin de l'année 2018.
- D'après les chiffres publiés par la Banque Centrale, le **ratio moyen de solvabilité** (*Capital Adequacy Ratio*) des banques commerciales est passé de 16% à la fin du mois de septembre 2018 à **18,1% à la fin du mois de septembre 2019**. La rentabilité des actifs a été ramenée de 1,5% à 1,4% et celle des fonds propres de 21,5% à 19,2% dans le même temps.
- D'après l'UNCTAD (*United Nations Conference on Trade and Development*) **l'Égypte a été le premier pays bénéficiaire d'IDE** sur le continent africain en 2019 avec **8,5 Mds\$** (+5% en g.a.). Bien que principalement tirés par le secteur des hydrocarbures, les investissements étrangers ont également progressé dans les secteurs des télécommunications, de l'immobilier et du tourisme.
- D'après l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), **le nombre des touristes** serait passé de 11,3 M en 2018 à **13,6 M en 2019**, soit une augmentation supérieure à 20%.
- D'après les données publiées par le Ministère des Communications et des Technologies de l'Information, **le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile** serait passé de 94,59 millions à la fin du mois de septembre 2018 (soit un taux de pénétration du mobile à 102,93% de la population) à 94,9 millions à la fin du mois de septembre 2019 (soit un **taux de pénétration du mobile à 95%** de la population). 40% d'entre eux

(soit 38,17 millions de personnes) utilisaient internet à partir de leur mobile à la fin du mois de septembre 2019 contre 35% (soit 33,3 millions) à la fin du mois de septembre 2018.

- D'après les données publiées par l'Automotive Marketing Information Council, **le nombre de véhicules neufs** (voitures, bus, camions) vendus sur les onze premiers mois de l'année **a été ramené de 166 792 en 2018 à 161 154 en 2019**, soit une diminution voisine de 3,4%. Le nombre de voitures neuves vendues a diminué de 8,6% (soit 112 931 unités) alors que celui des bus et camion

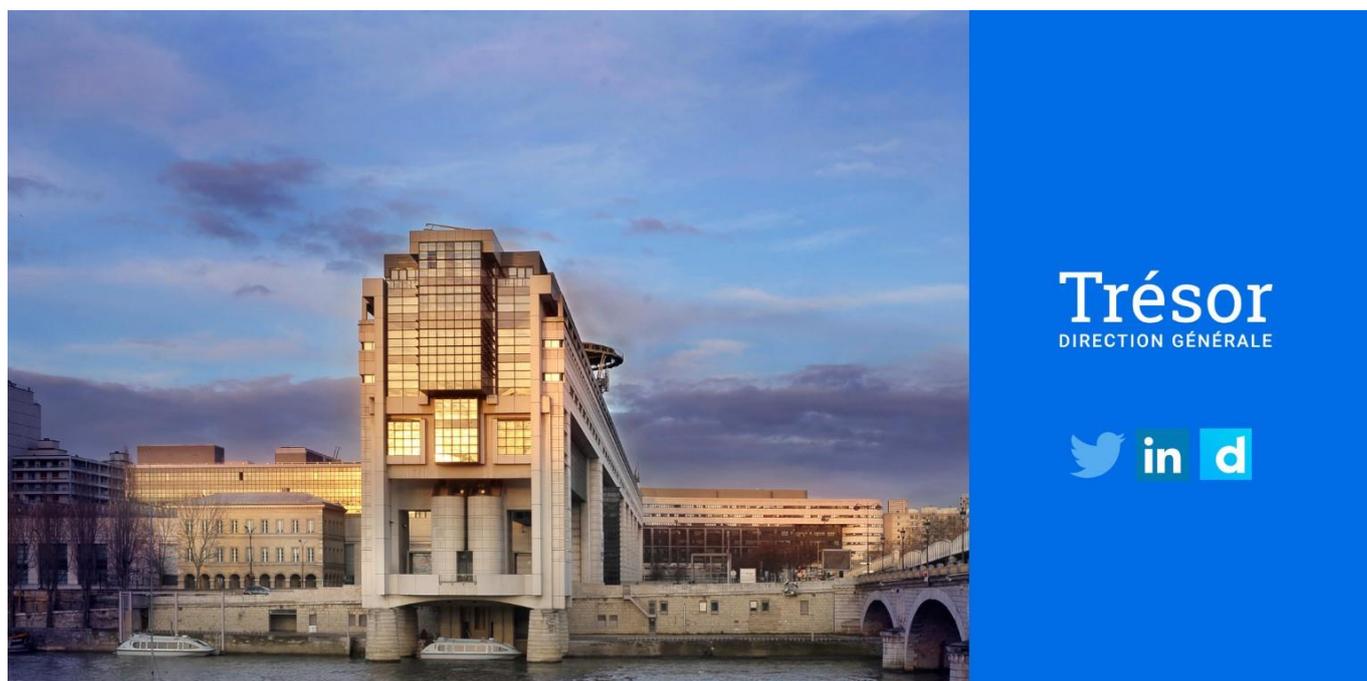
a augmenté respectivement de 22% (soit 17 562 unités) et de 6,2% (soit 30 661 unités). Chevrolet (23,3%), Nissan (11,8%), Hyundai (10,4%), Toyota (10%) et Renault (7,6%) avaient les plus importantes parts de marché en volume.

- D'après le Ministère du pétrole, **le stock d'arriérés de paiement dû aux opérateurs pétroliers** (IOCs) a été ramené de 1,2 Md\$ à **200 M\$** entre juin 2018 et juin 2019. L'objectif du gouvernement était de s'acquitter de toutes ses obligations envers les sociétés pétrolières étrangères avant la fin de l'année dernière.

Indicateurs

Indicateurs trimestriels		Juil-Sept 2018	Oct-Déc 2018	Janv-Mars 2019	Avril-Juin 2019	Juil.-Sept. 2019
Taux de croissance réel du PIB (y/y) <i>aux prix du marché</i>		5,3	5,5	5,6	5,7	5,6
Comptes externes <i>en Mds USD</i>	Solde commercial	-9,8	-9,4	-10,5	-8,3	-8,8
	<i>dont hydrocarbures</i>	-0,6	0,8	-0,5	0,3	-0,6
	Balance des services	4,3	3	2,5	3,3	4
	<i>Revenus du tourisme</i>	3,9	2,9	2,8	3,2	4,2
	<i>Revenus du canal de Suez</i>	1,4	1,5	1,3	1,5	1,5
	Transferts privés (nets)	5,9	6	6,2	6,9	6,6
	Compte courant	-2	-3,2	-4,5	-1,1	-1,4
	Compte de capital et financier	1,8	1,3	6,5	1,2	0,7
	<i>dont flux nets d'IDE</i>	1,4	2,8	2,3	1,7	2,4
	<i>dont flux nets d'inv. de portefeuille</i>	-3,2	-2,6	6,9	3,2	-2
Balance des paiements	0,3	-2,1	1,4	0,2	0,2	
Indicateurs mensuels 2019		Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Inflation (y/y) en %	IPC urbain	7,5	4,8	3,1	3,6	7,1
	Inflation sous-jacente	4,9	2,6	2,7	2,1	2,4
Taux d'intérêts (corridor BCE) <i>en %</i>	Taux de rémunération des dépôts	14,25	13,25	12,25	12,25	12,25
	Taux de refinancement	15,25	14,25	13,25	13,25	13,25
Taux de change <i>moyenne mensuelle, cours médian</i>	LE pour 1EUR	18,48	18,06	17,82	17,82	17,86
	LE pour 1USD	16,57	16,40	16,10	16,12	16,09
Réserves officielles (en Mds USD) <i>à la fin du mois</i>		45	45,1	45,2	45,3	45,4

Notation de la dette souveraine <i>Note, perspective et date</i>	Standard & Poor's	B	stable	13/05/2018
	Fitch	B+	stable	25/11/2019
	Moody's	B2	stable	28/08/2019



Trésor
DIRECTION GÉNÉRALE



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Auteur : Service Économique du Caire

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique du Caire (adresser les demandes à isabelle.rose@dgtresor.gov.fr)

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

Abonnement par email : louis.sellier@dgtresor.gov.fr

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.